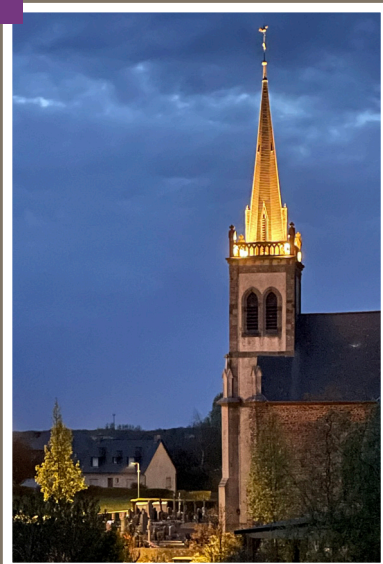




Bulletin municipal



Décembre 2022

SOMMAIRE

■ INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription école publique.....	p. 3
Carte d'identité et passeport.....	p. 3
Site Internet.....	p. 3
Service National - Recensement.....	p. 3
Etat civil.....	p. 3
Inscription liste électorale.....	p. 3
Défibrillateur.....	p. 3
Recensement de la population.....	p. 4
Comptes-rendus du conseil municipal..	p. 5
Budget primitif 2022.....	p. 7
Autorisations d'urbanisme.....	p. 9
Abandon des déchets.....	p. 9
Divagation des chiens.....	p. 10
Grand nettoyage.....	p. 10

■ VIE LOCALE

Ecole.....	p. 11
Bibliothèque.....	p. 12
CCAS.....	p. 13
RPE.....	p. 13
Assistantes maternelles.....	p. 14
Maisons fleuries.....	p. 14
Marché de Noël.....	p. 15

■ TRAVAUX

Aménagement du bourg.....	p. 16
Entretien voirie.....	p. 16
Ecole.....	p. 16
Salle culturelle.....	p. 16
Fontaine St Laurent.....	p. 16
Chemins et talus.....	p. 16

■ VIE ÉCONOMIQUE..... p.17

■ VIE ASSOCIATIVE

ACCA.....	p.19
Comité des fêtes.....	p.20
Association des parents d'élèves.....	p.20
Un souffle pour marcher.....	p.20
Club de la gaieté.....	p.21
Les amis de Saint Laurent.....	p.21
U.N.C. - A.F.N. - OPEX.....	p.22
US Le Crouais.....	p.22
Calendrier des fêtes 2022.....	p.23

■ INFORMATIONS DIVERSES

SMICTOM.....	p.24
L'office des sports.....	p.24
Office de tourisme.....	p.24
Transport scolaire.....	p.25
CC St Méen/Montauban.....	p.25
Transport à la demande.....	p.26
Le logement pour personnes âgées....	p.26
Covoiturage.....	p.27
Aides pour l'amélioration de l'habitat..	p.27
Les maisons des jeunes.....	p.27

■ ZOOM SUR... P. 28

■ HISTOIRE DE LA COMMUNE... P. 31



EDITORIAL

“ Madame, Monsieur,
Chères crouaisiennes,
Chers crouaisiens,

Comme chaque année, notre bulletin municipal permet de faire un point des actions menées et de présenter les projets à venir.

J'ai, tout d'abord, une pensée particulière, pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2022, se sont trouvés dans la difficulté ou dans la peine.

L'année 2022 aura encore été marquée par la pandémie de coronavirus mais aussi par la réminiscence de la guerre et les épisodes climatiques extrêmes. J'espère, comme vous, que l'année 2023 verra le retour à une vie meilleure.

En 2023, dans la limite des capacités budgétaires de notre commune, nous réaliserons et prioriserons des travaux, tout en respectant le programme établi pour cette mandature.

Je remercie mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication et la qualité de leur travail au sein de la commune.

Je remercie également l'ensemble du personnel communal pour leur travail très apprécié dans la collectivité.

Sachez, chers amis, que toute l'équipe municipale se mobilise pour améliorer votre cadre de vie.

Pour terminer, je tenais à remercier Martine HUET, agent d'entretien, pour son travail et son investissement durant de nombreuses années au sein de la commune. Nous lui souhaitons une très belle retraite.

Malgré les événements qui ont pu toucher, affecter certains d'entre vous, tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023. Je vous convie (sous réserve des conditions sanitaires) pour la traditionnelle cérémonie des vœux le :

VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2022 À 19 H À LA SALLE CULTURELLE

Avec mes sentiments dévoués,



Daniel CHICOINE, Maire de Le Crouais”



Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte :

- le lundi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30 ;

- le mardi et vendredi
de 9h à 12h ;

- le premier samedi de
chaque mois de 9h à 12h.

Elle est fermée le mercredi et le jeudi.



Tél. : 02 99 09 68 88 - Email : mairie.lecrouais@wanadoo.fr - Site : www.lecrouais.bzh

Inscription école publique

Le code de l'éducation prévoit que « tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande ». Il convient de préciser qu'il n'y a pas d'obligation d'admission en cours d'année scolaire pour les enfants ayant trois ans après la rentrée. L'inscription à l'école maternelle se fait à la Mairie et **l'admission doit être validée par la Direction de l'école**. L'inscription doit se faire au plus tard au mois de juin précé-

dant la rentrée scolaire. Elle sera enregistrée sur présentation du livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

A noter que l'école de Le Crouais « les petits cailloux » accueille, à la rentrée de janvier, les enfants qui atteindront l'âge de 3 ans entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année scolaire en cours.

Carte d'identité et passeport

La commune de Saint-Méen-le-Grand est désormais dotée depuis le 14 mai 2018 d'une borne biométrique permettant d'effectuer les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité.

Pour faire une demande, il faut remplir une pré-demande de passeport/CNI sur le site internet de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> ce

qui permet d'obtenir un formulaire avec un code flash. Ensuite, il faut prendre obligatoirement rendez-vous avec les services de la mairie au 02 99 09 60 61.



services de la mairie

Site Internet

Le site internet de la commune est à nouveau actif. Attention, l'adresse a été modifiée. Vous pouvez le consulter sur : <https://www.lecrouais.bzh>

Service National - Recensement

Tous les Français(es) âgé(e)s de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (au plus tard à la fin du 3^e mois suivant leur 16^e anniversaire). Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de

18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.



ETAT CIVIL

Mariages

Le 16 avril 2022 > Samuel LORAND et Jonathan FLAME

Le 18 juin 2022 > Serge POSNIC et Marie-Christine FAUCHOUX

Naissances

Le 05 janvier 2022 > Faustine BARRE

Le 10 janvier 2022 > Louna BONNIER

Le 23 février 2022 > Célia ROSSELIN

Le 12 juin 2022 > Lyana PILORGET

Le 04 août 2022 > Anna PERRIN

Le 18 août 2022 > Noémie TOUZARD

Inscription liste électorale



Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Le Crouais : pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Défibrillateur



Un défibrillateur est installé à la disposition du public sur le côté gauche de la mairie (côté terrain de foot).

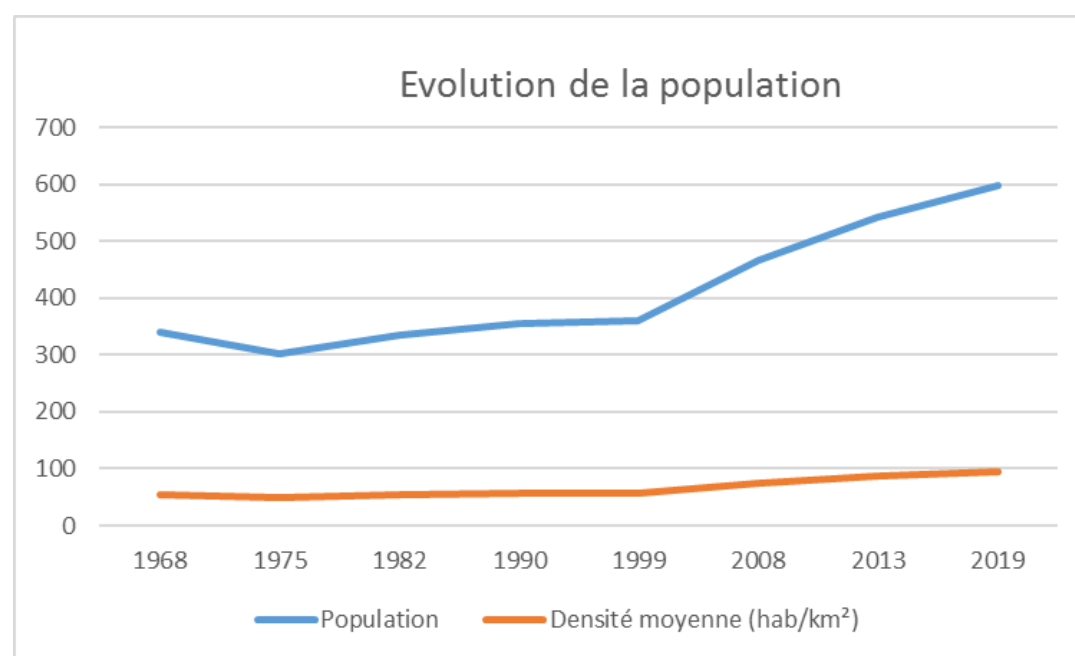
Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoi ou non d'un choc électrique. De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.

Evolution de la population crouaisienne

■ Au 1er janvier 2022 : la population totale comptabilise 603 personnes

Evolution de la population depuis 1968



	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	340	302	335	356	360	466	542	597
Densité moyenne (hab/km²)	54,4	48,3	53,6	57	57,6	74,6	86,7	95,5

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales

Focus sur la répartition de la population par âge

	2008		2013		2019	
Ensemble	466	100%	542	100%	597	100%
0 à 14 ans	106	22,7	131	24,1	150	25,1
15 à 29 ans	87	18,7	88	16,3	98	16,5
30 à 44 ans	107	22,9	128	23,5	141	23,6
45 à 59 ans	107	22,9	109	20,1	123	20,5
60 à 74 ans	38	8,1	64	11,9	64	10,7
75 ans et plus	22	4,6	22	4	21	3,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022



Comptes-rendus du conseil municipal

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **s'engage** dans la réflexion préalable à la mise en réseau des bibliothèques en désignant un ou plusieurs représentants de la commune (agents, bénévoles, élus) dans les groupes de travail proposés.

- **approuve** la mise en place de l'adhésion unique et du tarif unique au sein du réseau des médiathèques à la date du 1er janvier 2022 et procèdera à la mise à jour du règlement intérieur de la bibliothèque de la commune permettant d'inscrire les usagers en conséquence.

- **abroge** la délibération 2021-37 relative à l'autonomie financière des budgets assainissement et renonce à l'autonomisation financière du budget assainissement.

- **accepte** de verser une subvention exceptionnelle de 40 euros à l'école St Joseph de Quédillac dans le cadre de la « semaine du cirque ».

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **abroge** la délibération 2021-37 relative à l'autonomie financière du budget SPANC et renonce à l'autonomisation financière du budget SPANC.

- **valide** les tarifs de location pour la salle culturelle et décide de maintenir les tarifs actuels.

- **approuve et décide d'adhérer** au groupement de commandes de la communauté de communes Saint-Méen Montauban pour lancer une consultation concernant des prestations de vérification et maintenance des ouvrages d'assainissement eaux pluviales et eaux usées.

- **approuve et décide d'adhérer** au groupement de commandes de la communauté de communes Saint-Méen Montauban pour lancer une consultation concernant des prestations de balayage et de nettoyage de la voirie et des abords de complexes.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide** la fixation libre des attributions de compensation telle que présentée en Conseil communautaire du 10/12/2021.

- **prend acte du recrutement**, comme validé précédemment, d'une nouvelle ATSEM à compter du 3 janvier 2022, afin d'accueillir les TPS (très petite section).

- **renonce** à exercer son droit de préemption sur la parcelle B1093 d'une superficie de 7062m².

SÉANCE DU 25 JANVIER 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise** l'ouverture anticipée de crédits, dans la limite de 25%, afin de régler des factures d'investissement avant le vote du budget 2022 et précise que ces crédits seront repris au budget primitif 2022.

- **sollicite** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les aménagements suivants dans le bourg : signalisation horizontale – marquage résine (bandes stop, passage piéton, dents de requin, bandes rétro, panneau de police...).

- **décide** de céder à M. RATEL Dorian, deux portions de la parcelle A765 pour

une valeur vénale de 1€/m², les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

- **décide** d'acquérir 4 capteurs de CO₂ pour l'école publique « Les Petits Cailloux » et de solliciter une participation financière auprès des services de l'Etat.

- **désigne** Mme Barbara LERAY, secrétaire de Mairie, comme coordonnateur communal de l'enquête de recensement et M. Jean-Yves RAMARE, agent technique, comme agent recenseur de l'enquête de recensement. Mme LERAY et M. RAMARE bénéficieront d'une décharge partielle de leurs fonctions et garderont leur rémunération habituelle. Pour cette mission, le coordonnateur et l'agent recenseur recevront respectivement une somme forfaitaire de 415 € et 623 €.

- **décide**, sur proposition de M. le Maire et face aux excès de vitesse sur la route départementale et dans le centre bourg, de prévoir une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du centre bourg.

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise** l'exploitation et la délivrance du bois présent sur le domaine public aux habitants de la commune qui souhaitent en bénéficier, à titre gratuit et valide le règlement mis en place pour garantir la protection des habitants et de la mairie.

- **accède** à la demande des élèves de cycle 2 de l'école «Les petits cailloux» pour la mise en place d'un carré potager.

- **prend acte** des différentes propositions de logo de l'école et remercie les élèves et parents qui ont participé à l'élaboration de ces logos.

SÉANCE DU 22 MARS 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** à l'unanimité les comptes administratifs 2021 des budgets suivants : budget principal, budget assainissement, budget CCAS, budget Caisse des Ecoles, budget SPANC, budget lotissement la Règnerais.

- **approuve** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur.

- **décide** d'affecter au budget principal pour 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 33 096,11€ permettant de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de 38 147,28€.

- **décide** d'affecter au budget pour 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget assainissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 1 041,68€ ; le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de 158 567,08€.

- **approuve** à l'unanimité les budgets primitifs 2022 tels qu'ils sont présentés.

- **décide** à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et de les reporter à : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.94% ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51.43 % (mêmes taux qu'en 2021).

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :



- **adopte** le rapport

annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Le Crouais pour l'année 2021.

- **décide** de voter les subventions pour les associations en 2022.

- **décide**, dans le cadre de la signature avec la communauté de communes d'une Convention Territoriale Globale (nouveau cadre contractuel de la CAF qui succède au Contrat Enfance Jeunesse) de s'engager dans la démarche et de désigner Madame ODIE Sylvie, élue représentante pour la commune de Le Crouais et Madame SANTIÉR PERCHEREL Manolita, suppléante, pour le suivi de cette démarche.

- **émet** un avis favorable à la demande de la fédération de pêche portant sur l'entretien annuel par les services techniques, de l'étang situé sur la commune.

SÉANCE DU 31 MAI 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** la constitution du groupement de commande pour lancer une consultation pour des petits travaux d'entretien, des travaux avec point à temps automatique, le curage, le fauchage/débroussaillage et la signalisation horizontale et verticale sur la voirie, les équipements communautaires et communaux, les zones d'activités économiques et les zones d'activités des communes, décide d'y adhérer et désigne la communauté de communes Saint-Méen Montauban en tant que coordonnateur du groupement.

- **décide** d'instaurer l'attribution d'indemnités dites « heures complémentaires » aux agents titulaires et aux agents contractuels de droit public à temps non complet telle que présentée.

- **décide** de lancer une consultation pour la livraison de repas pour le restaurant scolaire, la convention actuelle arrivant à échéance au 31/08.

SÉANCE DU 28 JUIN 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de retenir la proposition de la société RESTORIA pour la livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire de l'école publique pour un montant de 2.75 € HT le repas enfant pour la période de septembre à décembre 2022.

- **valide** l'actualisation des tarifs de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2022-2023 pour la rentrée scolaire de septembre 2022 et décide, compte tenu du contexte économique actuel, de se réserver la possibilité de revoir les tarifs à compter du 1er.01.2023.

- **décide** d'appliquer une pénalité forfaitaire de 10 € en cas de retard à la garderie, après 18h45 (sauf circonstance exceptionnelle et communiquée).

- **prend acte** des travaux effectués et à venir à l'école, notamment le remplacement du tableau interactif de la classe de cycle 2, le remplacement des blocs de secours, la restauration du revêtement des jeux extérieurs et l'installation d'un panneau mentionnant le nom de l'école.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association US – Le Crouais pour l'année 2022, à titre d'encouragement et pour couvrir une partie des frais, dans le cadre de la participation des joueurs au National Beach Soccer à Châteauroux.

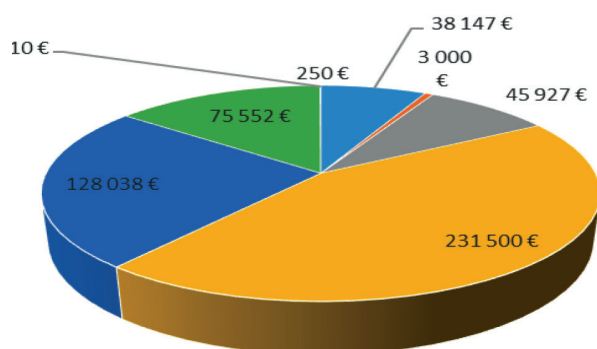
- **décide**, dans le cadre de la loi NOTRe, de dissoudre le budget annexe CCAS au 31.12.2022 et de le transférer dans le budget de la commune.

- **acte** la dissolution du budget annexe SPANC à compter de l'année 2023 et désigne, à compter de 2023, le budget annexe « Assainissement » comme le service unique d'assainissement.

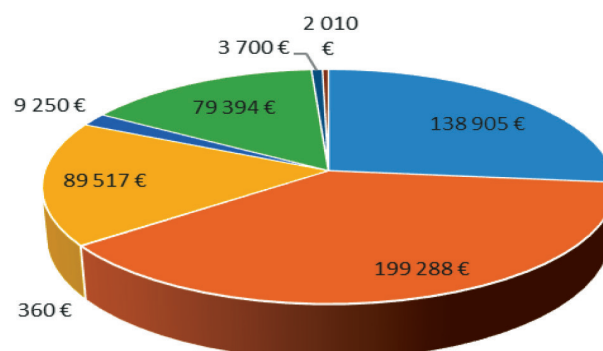
Budget primitif 2022

Le budget de fonctionnement : prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?



Quelles sont nos dépenses courantes ?



- 002 Excédents antérieurs reportés
- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits des services du domaine et ventes
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels
- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 022 Dépenses imprévues
- 023 Virement à la section d'investissement
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières

Total budget de fonctionnement 2022 : 522 424 €

Le budget d'investissement : prévisions - opérations principales

- Aménagement du bourg 269 114 €
- Opération patrimoniales .. 137 130 €
- Opérations financières..... 101 282 €
- Acquisitions foncières..... 11 826 €
- Ecole..... 5 400 €
- Informatique 7 500 €



Budgets annexes

- Assainissement collectif**
Section fonctionnement..... 171 712 €
Section investissement..... 128 752 €
- SPANC (assainissement non collectif)**
Section fonctionnement..... 2 026 €
- Lotissement «La Régnerais»**
Section fonctionnement..... 238 780 €
Section d'investissement.... 104 510 €
- Caisses des écoles**
Section fonctionnement..... 18 735 €
- CCAS**
Section fonctionnement..... 6 994 €
Section investissement 1 220 €

Tarifs Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 3,80 €

Tarifs Garderie

- Horaires du matin :**
de 7h à 8h35 2,15 €
de 7h30 à 8h35 1,65 €
- Horaires du soir :**
de 16h15 à 17h45 1,65 €
de 17h45 à 18h45 1,45 €



Tarifs concessions cimetière et espace cinéraire

Columbarium		Cavurne		dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €

Informations municipales

Tarifs salle culturelle

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril - **Tarif été** : du 15 avril au 15 octobre

2023	Commune	Hors commune	
		Eté	Hiver
Salle (1 jour)	178 €	234 €	288 €
Salle + cuisine (1 jour)	267 €	324 €	380 €
Salle + cuisine (WE)	396 €	481 €	565 €
Petite salle (vin d'honneur)	88 €	122 €	156 €
Caution	200,00 € + chèque de caution couvrant la location totale		

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

Pour les belotes ou assimilés > 88 €

Pour les repas
l'été..... > 111 €
l'hiver..... > 178 €

Assemblée générale entreprise ou divers : tarif idem hors commune.

Tarifs centre de loisirs de Saint-Méen-le-Grand

L'accueil de loisirs "Espace les dauphins" est un service municipal de la commune de Saint-Méen-Le-Grand depuis le 1^{er} janvier 2021. C'est un lieu d'accueil, de sociabilisations et d'éveil pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus, en dehors du temps scolaire.

L'accueil est ouvert de 7h15 à 19h. Il est ouvert les mercredis et les vacances scolaires avec 1 semaine de fermeture aux vacances de Noël.

Pour effectuer la première inscription de votre enfant, il vous faut remplir le dossier d'inscription ainsi que la fiche d'information disponible à l'adresse alsh-dauphins@stmeen.fr ou à l'accueil de la mairie.

Une fois l'inscription validée, il vous suffira d'appeler l'accueil de loisirs ou de lui envoyer un mail (en précisant bien le nom, le prénom et l'âge de l'enfant) pour choisir ses jours de présence.

Vous trouverez ci-dessous la grille de tarification pour l'accueil de loisirs.

Tarifs	JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
Quotient familial < 579	5,73 €	15,73 €
579 - 750	6,73 €	16,73 €
751 - 1000	7,05 €	17,05 €
1001 - 1500	9,80 €	19,80 €
> 1500	10,98 €	20,98 €
Hors CAF	15,38€	25,38 €

Tarifs	DEMI-JOURNÉE	
	Communes signataires	Hors communes
Quotient familial < 579	4,30 €	11,80 €
579 - 750	5,05 €	12,55 €
751 - 1000	5,29 €	12,79 €
1001 - 1500	7,35 €	14,85 €
> 1500	8,23 €	15,73 €
Hors CAF	12,63 €	20,23 €

Il convient d'ajouter à ces tarifs le coût du repas : 3,50 €.

fonction du nombre d'enfants qui y participent.

ATTENTION : Tarif accueil / garderie : 1 € le matin de 7h15 à 9h et 1 € le soir de 17h à 18h et 1€ de 18h à 19h.

Des suppléments pourront être demandés exceptionnellement à l'occasion d'animations spécifiques, tels que sorties, visites, spectacles...

La commune de LE CROUAIS est une commune signataire et participe financièrement au coût de la journée au centre de loisirs en

Contact : 06.08.94.86.28 - Mail : alsh-dauphins@stmeen.fr

Autorisations d'urbanisme

■ Déclarations Préalables

TOSTIVINT Loïc – 4, rue des Chênes Verts : Changement des ouvertures

FORCONI Jean-Claude – 14, rue du Manoir : Pose d'un vélux sur le toit du garage

MARSOLLIER Olivier – 16, Les Mollières : Changement d'usage d'un garage en logement locatif

AUDIRAC Isabelle – 4, rue de la Friche aux Moines : Transformation d'une partie du garage en pièce de vie

MERCERIE Gilbert – 20 rue des Courtils : Création d'un carport ossature bois

RATEL Dorian – Les Mollières : Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur, agrandissement et création d'ouvertures

HOVHANNISYAN Gagik et Varditer – 19, rue de la Croix Donjean : Division foncière en vue de construire

PATTIER Marie-France, COMMEUREUC Catherine, MOREL Claire, COULON Pierre et COULON Eugène – 1, rue de la Grange : Division foncière en vue de construire

GORRE Gérard – 3, Ville Neuve : Changement des ouvertures

HOREL Alexandra – 6, rue du Pressoir : Installation d'une piscine



■ Demandes de Permis de Construire

EARL LE GRAND VAL - Le Grand Val : Extension d'une stabulation et création d'une réserve incendie

BERNARD Rémi – Rue du Manoir : Construction d'une maison individuelle

PAUSE Gérald – 6, La Poutais : Construction d'un carport en annexe

HAVARD Adeline – 1, rue du Manoir : Construction d'une maison individuelle

HELLAUDAIS Chloé – 7, rue du Manoir : Construction d'une maison individuelle

TIENNOT Chrystèle – 11, rue du Manoir : Construction d'une maison individuelle

ROUILLE Carlyne – 12, rue du Manoir : Construction d'un garage attenant

■ Dossiers en cours d'instruction :

LE PRISE Quentin/ LE BOUTER Marie – rue du Verger : Construction d'une maison individuelle

Abandon des déchets sur la voie publique



La mairie constate une augmentation des dépôts sauvages de déchets verts. Il est rappelé que les dépôts sauvages constituent une infraction (amende pouvant aller jusqu'à 1500€) et que les déchèteries de proximité (Le Loscouët sur Meu et Montauban de Bretagne) sont à votre disposition pour y déposer vos déchets verts.

D'autres moyens existent comme le paillage, le mulching ou le compostage. Retrouvez toutes les informations sur le site du Smictom Centre Ouest : www.smictom-centreouest35.fr.

Divagation des chiens

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

La divagation des chiens est interdite sur les voies publiques. La loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ».

Un chien est considéré en divagation si en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Laisser son chien divaguer peut être sanctionné par une contravention de

1ère classe (maximum 38 €) voire de 2ème classe (maximum 150 €) si l'animal est classé en 1ère ou 2ème catégorie. Dans ce dernier cas, il doit également être muselé.

Il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui. Il peut causer un accident de la circulation, mordre un passant, terroriser des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, le propriétaire engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable. L'article 1385 du Code Civil dispose que « le propriétaire d'un



animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Groupe d'intervention du grand nettoyage (GIGN)

Le chemin gourmand est un circuit pédestre de deux km qui relie la chapelle St Méen à la fontaine St Laurent de Le Crouais. Sa création, à l'initiative d'Armel Jalu maire de l'époque, a été effectuée entre 2011 et 2013 pour une fin des

travaux avec l'aide de la communauté de communes de St Méen sous le mandat de Hubert Lorand.

En 2015, la municipalité a décidé d'une journée citoyenne pour son entretien et a fait appel aux retraités. Nous avons appelé

ce groupe le GiGN (Groupe d'Intervention du Grand Nettoyage). Il a répondu le 25 mai 2022, comme les années passées, à ce moment de retrouvailles et de convivialité. La municipalité tient à les remercier pour cette journée.



École «Les petits cailloux»



La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement à l'école «Les petits cailloux» de Le Crouais. Parents et enfants ont été accueillis par la même équipe pédagogique présente depuis ces 4 dernières années ainsi que par les membres de l'Association des Parents d'élèves (APE) et la municipalité autour d'un pot d'accueil.

A l'entrée de l'école, une belle surprise attendait les élèves : un panneau avec le logo et le nom de l'école. Ce panneau est l'aboutissement du projet sur le patrimoine de la commune mené par Karen MAUDET (enseignante du cycle 2) suivi de près par les élus de la municipalité en charge des affaires scolaires. Souvenez-vous, après une concertation de l'ensemble de la communauté éducative pour donner un nom à notre école publique devenue l'école «Les petits cailloux», les élèves et leur famille ont été mis à contribution pour réaliser le logo. Parmi les 20 retours que nous avons reçus, le logo de la famille FORCONI a été choisi à l'unanimité. Pour la récompenser, une carte cadeau d'une valeur de 50€ à valoir dans un espace culturel lui a été offerte.

Notre école publique «Les petits cailloux» accueille cette année 67 élèves (dont 5 élèves qui arriveront en janvier en TPS dans la classe de Sophie GOMY). Ils sont répartis en 3 classes comme les années

passées :

- Sophie GOMY (cycle 1) 29 élèves : 5 TPS, 7 PS, 6 MS et 11GS accompagnée par les ATSEM Katia HERY-LECHEVESTRIER, Marie MOISON et Anaëlle LE FOURNIS, référente des TPS, à qui nous souhaitons la bienvenue ;

- Karen MAUDET (cycle 2) 19 élèves : 6 CP, 9 CE1 et 4 CE2.

- Aurélie LARDIER (cycles 2-3) 19 élèves : 4 CE2, 11 CM1 et 4 CM2.

Céline SAUDRAIS (AESH) est présente dans les classes de Karen et Aurélie pour accompagner 2 enfants.

Pour la garderie, nous retrouvons Katia HERY-LECHEVESTRIER le matin puis Marie MOISON le lundi et jeudi soir ainsi que Varditer HOVHANNISYAN le mardi et vendredi à qui nous souhaitons également la bienvenue. Cette même équipe est renforcée le midi par Anaëlle LE FOURNIS pour la cantine.

Le thème choisi par les enseignantes cette année est la BIODIVERSITE. Cette thématique sera abordée sous différents angles dans l'année avec un sous-thème par période. L'occasion pour les élèves de découvrir le monde qui les entoure à travers des lectures, des animations et des rencontres et de développer le goût de la protection de l'environnement.

Une première sortie financée par l'APE a

eu lieu pour l'ensemble de l'école le 20 octobre à « la ferme en cavale » à Vezin-le-Coquet. Les élèves ont pu découvrir l'environnement de la ferme à travers des animations Nature (découverte des milieux naturels de la ferme, biodiversité petites bêtes) et Animaux de la ferme (soins, alimentation, connaissance, manipulation, caresse).

D'autres projets au cours de l'année scolaire viendront compléter ce thème : intervention de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) à l'école, visite d'une ruche, animations autour des étangs de Concoret et de Le Crouais.

Pour conclure, comme les années passées, l'école participera au prix des incorruptibles, financé par l'APE.



Bibliothèque

La bibliothèque municipale a rouvert ses portes et vous accueille 3 fois par semaine aux horaires suivants :

- Le mardi et le mercredi de 15h30 à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h
- Fermeture les jours fériés

Nous remercions les bénévoles pour leur implication et leur disponibilité pour le bon fonctionnement de notre bibliothèque. Ils sont aidés dans leurs missions par Marie MOISON, employée territoriale.

■ Informations générales

- Nombre de documents : 3 000 livres ou livres audio (dont 2 000 en fonds propres)
- Publics : crouaisiens et crouaisiennes
- Prix de l'adhésion : gratuit
- Limite d'emprunt : 5 documents pour 3 semaines
- Possibilité de portage de livres à domicile



■ Votre avis

Pour les achats de livres, nos bénévoles souhaitent connaître votre avis et vos préférences afin de vous proposer des volumes correspondant à vos attentes. N'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits, soit de titres, auteurs ou types (roman, BD, documents, biographie, histoire, policier...)

■ Devenir bénévole

Les activités au sein de la bibliothèque sont très diverses et notre équipe de bénévoles ne demande qu'à s'agrandir. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillons avec plaisir pour partager et échanger connaissances, passions, savoir-faire...

Elues référentes bibliothèque :
Jocelyne LEBRETON, Annie JOUANNE.

Nous contacter : Bibliothèque Municipale LE CROUAIS : 02 99 09 68 88 ; bibliothèque-lecrouais@orange.fr

■ Animations gratuites

- Communauté de Communes Saint Méen Montauban :
 - Atelier Bébés lecteurs (0 à 3 ans) un mardi par mois à 10h
 - L'heure du conte (4 à 8 ans) un mercredi par mois à 15h30
- Bénévoles bibliothèque : animations sur thèmes : carnaval, Pâques, Noël...
- Ecole : visite de chaque cycle pour prise de connaissance des lieux, choix de lecture...

Ces animations, après plusieurs mois d'arrêt, reprennent petit à petit.

NOUVEAUTÉ

LA BOÎTE À LIVRES

La boîte d'échange de livres est installée sur le parking de la mairie, près de l'abribus. N'hésitez pas à partager vos lectures...

En déposant ou en empruntant un livre dans cette boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

C'est aussi une action solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche écocitoyenne.

BOÎTE À LIVRES

- MODE D'EMPLOI -



1 Je dépose un livre en bon état



2 J'emporte un livre ou je lis sur place



3 Je ramène le livre que j'ai terminé



4 Je ne dépose pas les livres de la bibliothèque



5 Je referme la boîte après utilisation

Cette boîte est accessible sans abonnement ni inscription **7J/7** et **24h/24**. Ce système de **gratuité** et d'**échange** est fondé sur le **civisme** et le **partage**. Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires, cuisine, et autres) sont les bienvenus.

En cas de problème, contacter la Mairie au **02 99 09 68 88**.
Merci de prendre soin de la Boîte et des livres qu'elle contient pour le plaisir de tous.

Belle Lecture !



CCAS

Le samedi 1er octobre 2022, les membres du centre communal d'action sociale ont eu la joie de refaire leur repas annuel. Ils ont reçu les plus de 67 ans pour partager cette journée. 65 personnes étaient présentes dans une ambiance conviviale et chaleureuse, contentes de se retrouver.

Quatre personnes de 85 ans et plus ont été mises à l'honneur :

- Simone COULON, 93 ans
- Odette LEBRETON, 88 ans
- Odette TERRA, 87 ans
- Maurice PIEDERRIERE 86 ans

Chacune a reçu une orchidée ou un panier garni.

Les membres du CCAS se tiennent à votre disposition pour toutes

informations sur les aides à domicile, le portage de repas, les transports à la demande ainsi que les aides pour la réhabilitation de votre logement.

Au moment des fêtes de fin d'année nous allons effectuer la distribution de paniers garnis pour les personnes de 80 ans et plus. Ce geste est très apprécié.



RPE (Relais Petite Enfance)



Le Relais Petite Enfance (RPE) du Secteur de Saint-Méen-le-Grand est un service gratuit qui s'adresse aux familles, assistants maternels, garde à domicile et aux jeunes enfants du pays de Saint-Méen-le-Grand.

Les espaces-jeu sont des lieux d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand parent, assistant maternel). Ils se déroulent le mercredi matin **2 fois par mois de 9h30 à 11h30** dans la salle des associations. Lors de la matinée encadrée par une animatrice, des activités d'éveil favorisant l'épanouissement et le développement

des jeunes enfants sont proposées aux tout petits.

Cette année, 6 enfants sont inscrits et 1 professionnelle les accompagne. Tout au long de l'année, les enfants vont découvrir des livres et réaliser des activités autour du thème de ces livres : les animaux, les véhicules et les émotions

Il reste encore des places.

Pour plus d'information contacter l'antenne St Méen Familles Rurales du RELAIS PETITE ENFANCE (RPE anciennement RIPAME) au 02 23 43 26 86 ou ripameasso.st-meen@famillesrurales.org

Assistantes maternelles

Voici les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. N'hésitez pas à prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

■ M^{me} Kahina AMALOU - 22 rue des Courtils - Tél. : 07.55.70.03.13 > Agréée pour 3 enfants

■ M^{me} Annabelle BLOUIN - 13 rue du

Manoir - Tél. : 06.45.29.30.31 > Agréée pour 3 enfants

■ M^{me} Virginie FORESTIER - 22 la Boscherai - Tél. : 02.99.09.61.34 - 06.33.43.49.55 > Agréée pour 4 enfants

■ M^{me} Laurence GLOTIN - 16 rue des Courtils - Tél. : 02.99.09.48.67 - 06.42.00.43.44 > Agréée pour 3 enfants

Pour toutes informations complémentaires, consulter www.assistantsmaternels35.fr



Maisons fleuries



Le jury des maisons fleuries s'est déplacé sur l'ensemble de la commune le mardi 05 juillet et a noté cette année d'une part, le fleurissement des jardinières et, d'autre part, l'aménagement extérieur.

Maisons fleuries

1^{er} : M. et Mme Gérard GORRE, 3 la Ville Neuve

2^{ème} : M. Jean Claude MARTIN, 27 rue des Courtils

3^{ème} : M. et Mme Léon FAUCHOUX, 30 le Grand Val

4^{ème} : M. et Mme Maurice PIEDERRIERE, 2 la Ville Mauny

5^{ème} : M. et Mme René DEFFAINS, 38 Bel Air

6^{ème} : M. et Mme Yvon BOURRIEN, 21 le Chêne Bonnet

7^{ème} : M. et Mme Louis FAUCHOUX, les Champs

8^{ème} : Mme Anne LABBE, 20 la Poutais

9^{ème} : M. et Mme Laurent MALLARD, 2 rue du Verger

10^{ème} : Mme Léone MASSARD, 22 les Mollières

11^{ème} : Mme Annick MERCERIE, 26 rue des Courtils

12^{ème} : M. et Mme Roger MESNAGE, 23, la Boscherai

13^{ème} : M. et Mme Hubert ODIE, 21 rue des Courtils

14^{ème} : M. et Mme Armel OLIVE, 1 la Ville Mauny

15^{ème} : Mme Marie PERDRIX, 8 rue des Portes

16^{ème} : M. et Mme Alain PINAULT, 31 la Bodinai

17^{ème} : M. et Mme André ROSSIGNOL, 15 le Pas de la Lande

18^{ème} : M. et Mme Claude TOUANEL, les Champs

19^{ème} : M. et Mme Pierre TOUPE, 36 la Croix Lucas

Aménagements extérieurs

1^{er} : M. et Mme Sébastien ODIE, 14 rue des Courtils

2^{ème} : M. et Mme Rémy CHOUAN, 12 le

Pas de la Lande

3^{ème} : M. et Mme Nicolas EON, 8 le Pas de la Lande

4^{ème} : M. et Mme Loïc TOSTIVINT, 4 rue des Chênes Verts

5^{ème} : M. et Mme Dominique TOUANEL, 2 rue des Chênes Verts

6^{ème} : M. Sylvain BROUARD, 30 rue du Manoir

7^{ème} : Mme Sonia LAUNAY, 4 rue du Pressoir

8^{ème} : M. Denis PEDRON, 32 rue du Manoir

9^{ème} : Mme Liliane PLENECASSAGNE, 19 rue des Courtils

10^{ème} : M. et Mme Henri TOUANEL, 18 la Poutais

11^{ème} : M. et Mme Bruno TOUZARD, 18 rue du Manoir

12^{ème} : M. Hervé PAYERNE BACCARD, 17 rue du Verger

Félicitations à tous les lauréats qui recevront un bon d'achat par la municipalité.



Marché de Noël

Après une édition 2020 annulée pour cause de confinement, les responsables du comité des fêtes, en partenariat avec la commission animation ont organisé le marché de Noël qui s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Celui-ci a eu lieu le Vendredi 10 Décembre 2021 de 16h à 20H30 dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

27 exposants étaient présents dans la Salle Culturelle : de la création, de la décoration, et à l'extérieur le point de restauration (galettes saucisses). Environ 250 visiteurs étaient au rendez-vous, un vrai moment d'échange et de partage. Le Père Noël était présent pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Le Comité des Fêtes et la commission animation vous donnent rendez-vous le **Vendredi 9 Décembre 2022** pour une nouvelle édition. Nous comptons sur votre présence !



Entretien voirie

La commune procède régulièrement à des travaux. Pour 2022, ils sont les suivants :

- Entretien et réfections des voies rue de la Friche aux Moines, rue de la Grange, rue du Verger, rue du Garun, rue du Stade et route de la Règnerais par l'entreprise Pompéi pour un montant de 3 804 €.

Aménagement du bourg

Coût d'Aménagement des entrées Est (sortie la Brohinière) et Ouest (sortie Saint Méen), par prestataire :

- Maître d'œuvre par Sitadin-Servicad pour un montant de 24 282 €
- Travaux routes et trottoirs par Pérotin TP pour un montant de 341 342 €
- Murets et Plantations par Nature et Paysage pour un montant de 69 304 €
- Pose 4 bornes en bois rue des Courtils par Pérotin TP pour un montant de 768 €
- Panneaux des entrées et sorties du bourg par Signature pour un montant de 1 708 €
- Signalisation horizontale, marquage au sol et panneaux limitation de vitesse à 30km/h par SIGNATURE pour un montant de 4 278 €



Salle culturelle

Remplacement blocs de secours et d'ambiance par l'entreprise Rosselin pour un montant de 2 641 €.

Chemins et talus

Fauchage et débroussaillage par l'entreprise Toxé pour un montant de 1 584 €.



Fontaine St Laurent

Fourniture pierres près de la table de pique-nique	Entreprise Pompéi	85 €
Panneaux de clôture rigide et poteaux	CQM	526 €



Ecole



Changement d'un tableau interactif	Entreprise Jalu	636 €
Remplacement blocs de secours	Entreprise Rosselin	815 €
Panneau d'indication de l'école	Self Signal	510 €



Auto-entrepreneurs et Entreprises

Conformément à l'article paru dans les derniers bulletins, la commission de communication met l'accent sur les compétences locales en diffusant une liste des auto-entrepreneurs, dirigeants d'entreprises et artisans de la commune.

Nous vous prions par avance de bien vouloir excuser toute omission involontaire et vous invitons à vous manifester, si tel est le cas, auprès de la mairie (de préférence par mail mairie.lecrouais@wanadoo.fr) afin que nous puissions rectifier notre liste de diffusion sur le site de la commune et dans le prochain bulletin municipal.

■ FAIDO Steven - Conseiller immobilier

- Tél : 06.07.80.39.14
- Email : steven.faido@iadfrance.fr

■ GASNOT Emilie - Conseillère en produits bien-être 100 % naturels pour la société DUOLIFE

- Tél : 06.16.22.08.91
- Email : gasnotmlie@hotmail.fr
- Groupe Facebook «Prendre soin de soi avec Emilie»

■ LDM Maintenance Sarl - Réparations machines et équipements mécaniques

- Adresse : rue La Friche aux Moines - 35290 Le Crouais
- Tél : 02.99.09.47.74

■ LERAY Alain - Petit Bricolage &

Petites réparations

- Adresse : 22 rue de la Poutais - 35290 Le Crouais
- Tél : 06.09.74.80.98

■ LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER - Aménagement paysager - Maçonnerie paysagère, clôture et bassin

- Adresse : 22 La Boscherais - 35290 Le Crouais
- Tél : 07.57.40.19.82
- Email : lesjardinsdelabricotier@gmail.com

■ LE TIROIR A IDEES SERVANT Sylvette - Ateliers Créatifs & Objet textile sur demande

- Adresse : 2 rue Noisetiers - 35290 Le Crouais
- Tél : 06.76.19.85.22
- Instagram : @letiroiraidees

■ LYSUCIEL Cécile - Conseillère beauté et bien-être

- Tél : 06.70.28.08.84
- Email : lysduciel.pro@gmail.com
- <https://msha.ke/lysduciel/>

■ MOISSON Déborah - Secrétaire indépendante

- Adresse : 8 La Poutais - 35290 Le Crouais
- Tél : 07.69.84.54.04
- Email : moisson.deborah@outlook.com

■ MT Couverture - Couvreur

- Adresse : rue La Friche aux Moines - 35290 Le Crouais
- Tél : 06.14.47.32.53

■ NATURELLEMENT CURIEUSE SERVANT Marina, Graphiste

- Adresse : 2 rue des Noisetiers - 35290 Le Crouais

- Tél : 06.84.94.51.11

- Instagram : @naturellement_curieuse

■ ODIE MENUISERIE - Entreprise de menuiserie intérieure & extérieure

- Adresse : rue de la Friche aux Moines - 35290 Le Crouais

- Tél : 06.73.88.01.42

- Site web : <https://www.menuiserie-odie.fr>

■ Piers SERVICES - Fournisseurs Matériel Agricole

- Adresse : rue La Friche aux Moines - 35290 Le Crouais

- Tél : 09.99.09.43.74

■ PRESTA'TRANS - Société de transport

- Adresse : 9 Les Molières - 35290 Le Crouais

- Tél : 06.33.89.50.01

■ T.A.T.P HAVARD - Travaux Public

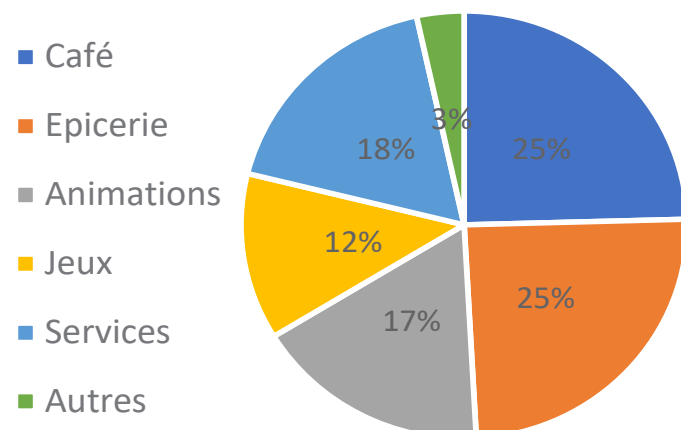
- Adresse : 28 Le Pas de la Lande - 35290 Le Crouais

- Tél : 02.23.43.31.70

Bilan questionnaires « le devenir du Ty Ar Groez »

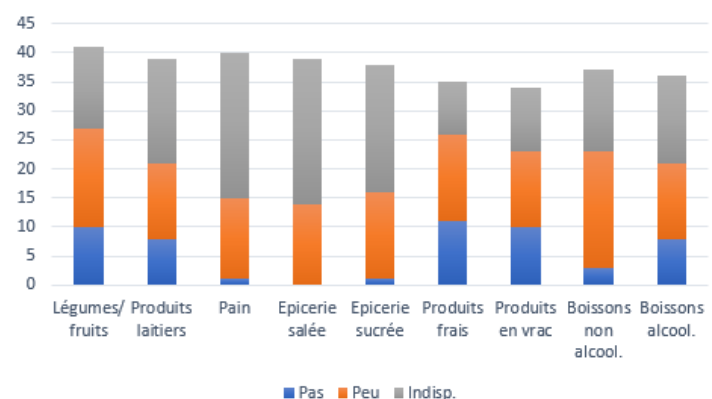
■ Le service

Types de services souhaités



■ L'épicerie

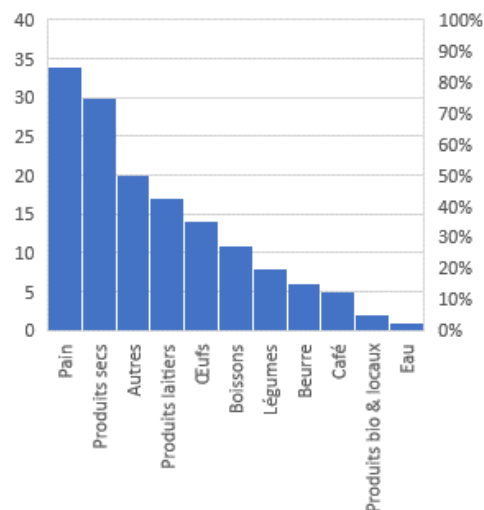
Types de produits souhaités en priorité



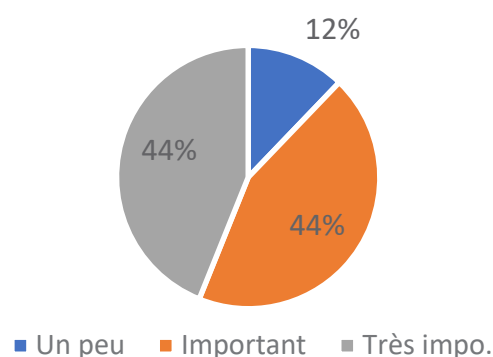
Bilan questionnaires « le devenir du Ty Ar Groez »

L'épicerie

Produits incontournables souhaités

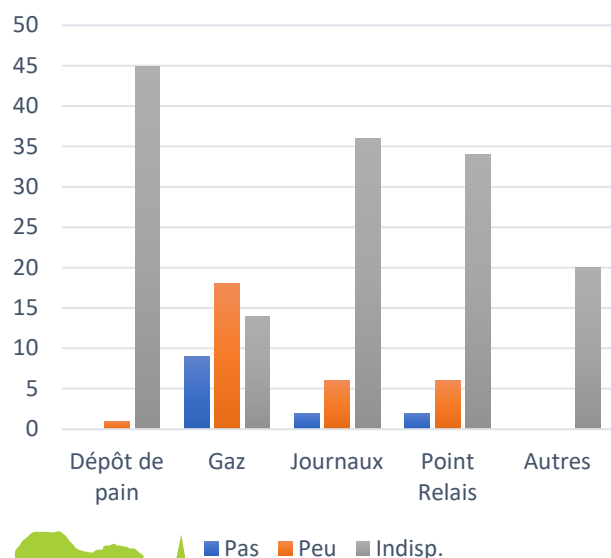


Vente de produits locaux



Les autres services

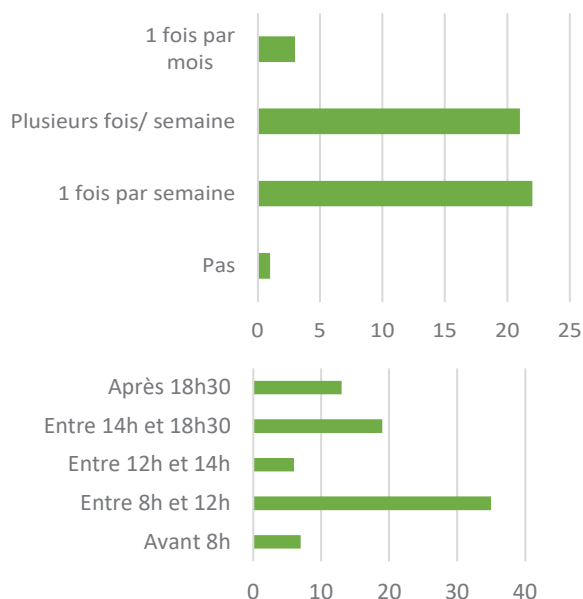
Autres types de services souhaités



■ Pas ■ Peu ■ Indisp.

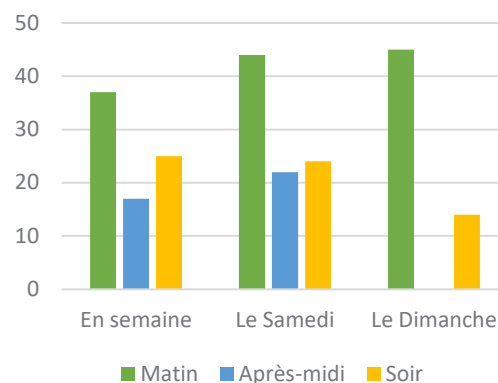
Vos usages de l'épicerie

Fréquence épicerie et horaires d'usage



Fonctionnement du Ty Ar Groez

Périodes d'ouverture idéales



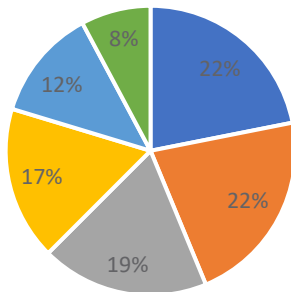
Conditions de réussite du projet

Quelles sont les conditions de réussite du projet ?

1. Un gérant motivé et sérieux
2. Un lieu convivial et intergénérationnel
3. L'implication des crouaisiens
4. Des services de proximité et des produits de qualité
5. Des animations/concerts/soirées à thèmes
6. Des horaires flexibles

■ Conditions de réussite du projet

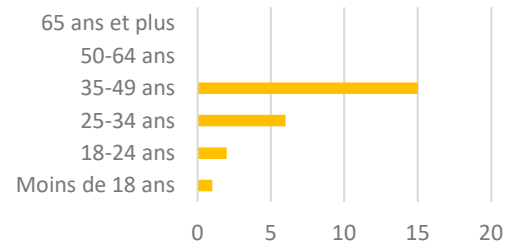
Pour quelles raisons iriez-vous ?



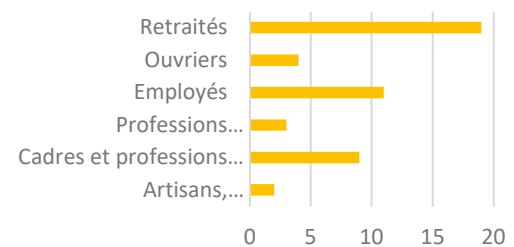
- Pour la convivialité et l'ambiance
- Les services et l'achat de produits locaux
- Les rencontres, le lien social
- La proximité des services
- Pour boire un verre ou un café
- Pour acheter du pain

■ Profils

Age des participants

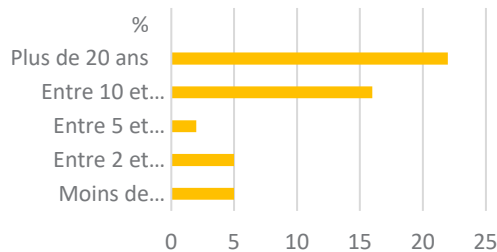


Catégorie socio-professionnelle



■ Profils

Depuis quand résidez-vous dans la commune ?



Vie associative

ACCA - Association de chasse agréée

Président : Léon FAUCHOUX

Une nouvelle saison de chasse vient de commencer et l'Association Communale de Chasse Agréée de Le Crouais (ACCA) compte actuellement 13 membres. L'assemblée générale de juin 2022 a donné lieu à une redistribution des tâches et c'est pour nous l'occasion de remercier Marie-Claude et Alain PINAULT pour le travail accompli pendant de nombreuses années au secrétariat de l'association. Le bilan de l'année passée est positif,

toujours un franc succès pour notre potée qui est proposée au mois de février chaque année.

La gestion des espèces sensibles porte ses fruits, lièvres et chevreuils sont de plus en plus abondants. Le renard décimé par la gale depuis quelques années, commence à se réimplanter.

Souhaitons que les chasseurs pourront encore trouver leur place dans nos campagnes, en harmonie avec la population.



Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école de LE CROUAIS «Les petits cailloux» a tenu vendredi 30 septembre son assemblée générale, en présence d'élus de la commune et de plusieurs parents. L'association a présenté un bilan des actions réalisées lors de l'année écoulée, les futures actions qui seront menées cette année et son bilan financier positif. Celui-ci va permettre de contribuer aux projets pédagogiques des enseignantes tournés vers la découverte de la Biodiversité. Le programme de l'année scolaire présenté

par les maîtresses promet d'être riche pour les écoliers.

Lors de cette réunion, le bureau a été en partie renouvelé. Véronique HENRY et Adélaïde TIELLES cèdent leur place à la tête de l'APE. Voici la nouvelle composition pour l'année scolaire 2022/2023 :

Présidente : Solène JAMET

Vice Présidente : Erwan KERBOAS

Trésorière : Cécile PIGNOCHET

Trésorière Adjointe : Pamela RUELLAND

Secrétaires : Elodie LEFEUVRE – Sabrina GUIFFARD

Les bénévoles quittant l'association ont été vivement remerciés pour l'énergie déployée pour l'association. L'équipe est heureuse d'accueillir 4 nouveaux membres qui apporteront dynamisme aux actions menées au cours de cette nouvelle année scolaire.

Pour en savoir plus sur les actions de l'APE LE CROUAIS, n'hésitez pas à suivre le profil Facebook : apelecrouais@hotmail.fr

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 01 avril 2022. Les membres sont les suivants :

Président : Stéphane BOURRIEN

Vice-président : Gilbert TRUTIN

Secrétaire : Bruno TOUZARD

Secrétaire adjointe : Kévin FORTIN

Trésorier : Barnabé GILLOUAYE

Trésorier adjoint : Henri TOUANEL

Membres : Daniel CHICOINE – Sylvie ODIE- Vanessa RENAUD – Adélaïde TIELLES – Jean-Pierre SERVANT – Marina SERVANT – Sylvette SERVANT

Le comité des fêtes poursuit ses actions. Le samedi 11 juin 2022 a eu

lieu la fête communale en partenariat avec l'US Le Crouais : randonnée, repas champêtre et concours de palets, une première. Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Un partenariat à renouveler !

Il a également organisé son repas annuel le 22 octobre. Au menu poule au riz et jambon à l'os.

Et pour terminer l'année 2022 dans une



ambiance chaleureuse et conviviale, le comité organisera le marché de Noël le vendredi 09 décembre.

Prochaine assemblée générale le 10 mars 2023

Un souffle pour marcher

L'association "un souffle pour marcher" a organisé la soirée couscous le 23 mars dernier, uniquement des parts à emporter en raison de la crise sanitaire. Pour rappel, l'association créée depuis 1993, a pour objectif d'aider les personnes de moins de 30 ans en situation de handicap, après l'étude du dossier et remboursement des différents organismes d'Etat (CPAM, Mutuelles, etc...). Cette année, l'association a récolté des fonds grâce aux subventions des communes avoisinantes, aux dons d'associations et de particuliers et également à la

recette du couscous. Un don de 500€ a été versé par le Club de L'amitié de Montfort-sur-Meu, suite à leur concours de palets organisé le jeudi 22 septembre dernier. Ces fonds ont permis, cette année, de venir en aide à une petite fille et ses parents pour les déplacements, afin d'assurer les soins. Il s'agit de frais kilométriques, après remboursement de la CPAM. N'hésitez pas à solliciter l'association si vous connaissez des personnes dans le besoin.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui prennent part à notre cause.

L'association espère pouvoir organiser son couscous en début d'année 2023. A ce jour, la date n'a pas encore été fixée.

Composition du bureau :

Présidente : Christine TRUTIN

Vice-Président : Bernard GRASLAND

Secrétaire : Sandrine LECOMTE

Secrétaire adjointe : Catherine GUERIN

Trésorière : Catherine BUSNEL

Trésorière adjointe : Marie France TOUPE

Membres : Marie Aimée GUILLEUX -

Jocelyne LEBRETON - Camille LEVREL -

Manolita SANTIER-PERCHEREL.

Contact : 02 99 09 69 02 (Christine TRUTIN)



Les amis de Saint Laurent



Présidente : Yolande MESNAGE 02 99 09 59 28

L'année 2022 a été marquée par "une petite cure de jouvence" pour la statue St Laurent et les abords de la fontaine.



Jean-Yves, employé communal, aidé de quelques membres du conseil municipal, de membres de notre association et de riverains de la fontaine a restauré le monument et sa statue.

Marie Thérèse Rossignol s'est chargée de la repeindre.

Samedi 26 septembre après la messe, nous sommes allés en procession pour la bénédiction par le Père Jean-Luc. La cérémonie s'est terminée par un pot de

l'amitié pour remercier les bénévoles.

Les membres de l'association sont toujours à votre écoute pour des renseignements sur la vie paroissiale.

Vous pouvez trouver des informations pour la paroisse dans la vitrine à côté de la grande porte de l'église et vous pouvez vous procurer la feuille d'information hebdomadaire dans la boîte aux lettres derrière cette vitrine.

Club de la gaieté

Président : Robert OGER - 02 99 09 64 01

Le club de la Gaieté a repris ses activités tous les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois. Votre présence est bienvenue.

Les concours de belote et de palets organisés cette année ont connu un vif succès et réuni de nombreuses personnes.

Le club s'est rendu à Belle-Ile le 06 septembre 2022, et a effectué le tour

de l'île en car. Après le déjeuner, la pluie s'est invitée et a perturbé une partie de la visite. Le retour s'est fait dans la bonne humeur sous une belle éclaircie.

Le repas de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022.



U.N.C. - A.F.N. - OPEX



■ Commémorations

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2021, un dépôt de gerbe a eu lieu au monuments aux morts. M. Gérard Gorré, 1er adjoint au Maire, a procédé à la lecture de l'allocution ministérielle.

La cérémonie du souvenir 1939-1945 a eu lieu le dimanche 8 mai 2022 à 9 H 30 au monument aux morts de Quédillac puis à 10 H 30 à celui de Le Crouais, en présence des AFN des deux communes, de M. Daniel Chicoine, Maire de Le Crouais, et de M. Hubert Lorand, Maire de Quédillac. Des membres de la fanfare de Quédillac assistaient également à cette cérémonie,

qui a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Le jeudi 2 juin 2022, les AFN ont organisé une journée de détente dans la Manche pour une visite de la fabrique artisanale du lait

douceur de Normandie à St Sauveur le Vicomte. Ensuite, le déjeuner s'est déroulé dans un train des années 1960 entre Barneville-Carteret et Portbail-sur-mer, avec découverte du patrimoine et retour en train. La journée s'est terminée par une visite guidée du lavoir de la mère Denis, Jeanne Le Calvé de son vrai nom, originaire du Morbihan.



US Le Crouais



Pour sa première saison complète en D2, l'U.S Le Crouais A a terminé à la huitième place dans une poule très serrée. L'équipe B a également terminé à la huitième place dans sa poule de D4 à l'issue de la deuxième moitié de saison.

Mais c'est surtout dans un autre domaine, celui du Beach Soccer, que l'équipe locale s'est illustrée (cf. article spécial Zoom). Le club tient d'ailleurs à remercier la municipalité qui a participé financièrement aux frais de déplacement.

Côté administratif de l'association, deux changements importants sont à noter. Sylvain PINAULT, capitaine emblématique de l'équipe première et membre du bureau depuis de nombreuses années, a décidé de quitter le club. Kylian TOUANEL quant à lui, coprésident depuis 2016, a choisi de prendre du recul et de se retirer de ses fonctions, tout en

restant un bénévole actif au sein du club. C'est son frère Ludwig qui l'a remplacé. Sylvain et Kylian ont été chaleureusement remerciés pour l'ensemble du travail qu'ils ont pu accomplir.

La nouvelle saison qui a démarré est marquée par plusieurs changements. L'entente existante avec l'US Saint Méen/Saint Onen pour les jeunes joueurs est arrivée à son terme et l'USLC tient à remercier le club voisin pour les nombreuses années de collaboration. Deux autres ententes ont été créées :

- L'effectif senior étant trop juste, une entente avec l'équipe C de l'U.S Gaël/Muël a été mise en place.

- Afin de conserver ses joueurs les plus expérimentés, une entente vétéran a vu le jour avec le club de la Chapelle du Lou du Lac.

Yohan GALIEN dirige toujours l'équipe

première et anime les entraînements. Baptiste GRANDIN, arrivé la saison passée, continue de représenter les Verts au niveau de l'arbitrage.

Malgré une élimination au 3ème tour de la coupe départementale, l'équipe A réalise un bon début de championnat avec 2 victoires en 2 matches disputés. Les débuts de l'entente avec l'USGM C sont quant à eux plus délicats.

Un repas à emporter sera sans doute organisé par le club durant la période hivernale.

L'U.S Le Crouais est aussi présente sur les réseaux sociaux :

- Facebook : US Le Crouais Football

- Instagram : us_le_crouais

- Twitter : @USLeCrouais

- Site : www.uslecrouais.footeo.com

Contacts : TOUANEL Ludwig : 06 08 14 83 36./GLOTIN Théo : 06 42 16 44 08.





Calendrier des fêtes 2023

MOIS	DATES	ACTIVITÉS	
JANVIER	15	Galette des Rois	US Le Crouais
	27	Assemblée Générale	AFN
FEVRIER	18	Repas la potée	ACCA
MARS	01	Concours de belote	Club de la gaieté
	04	Repas	APE (Association Parents Elèves)
	10	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
AVRIL	01	Repas annuel	AFN
MAI	06	30 ans du Club	Club de la Gaieté
	08	Commémoration	AFN
	17	Concours de palets	Club de la Gaieté
	20	Journée festive	US Le Crouais
JUIN	03	Fête Communale	Comité des Fêtes
	17	Fête de l'école	APE (Association Parents Elèves)
	24	Sortie annuelle	AFN
JUILLET	01	Repas - Cochon grillé	US Le Crouais
SEPTEMBRE	16	Repas des classes	Comité des Fêtes
	30	Repas CCAS	Mairie
OCTOBRE	18	Concours de belote	Club de la Gaieté
	31	Halloween	Comité des fêtes
NOVEMBRE	11	Commémoration	AFN
	18	Repas Poule au riz	Comité des fêtes
DÉCEMBRE	08	Marché de Noël	Comité des fêtes
	09	Repas de fin d'année	Club de la Gaieté
	17	Arbre de Noël	APE (Association Parents Elèves)

SMICTOM



Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches :

	CAULNES Le clos Devant les Pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN ZA La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h30 14h-18h	-	8h30-12h 13h30-18h
Mardi	-	14h-18h	8h30-12h 13h30-18h	-
Mercredi	-	8h30-12h30 14h-18h	-	8h30-12h 13h30-18h
Jeudi	8h30-12h 13h30-18h	-	8h30-12h 13h30-18h	-
Vendredi	-	8h30-12h30 14h-18h	-	-
Samedi	8h30-12h30 13h30-17h30	9h-12h30 13h30-17h	8h30-12h30 13h30-17h30	8h30-12h30 13h30-17h30

Nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis la veille de la collecte.

Evolution du tri des emballages

Le tri des emballages évolue sur le territoire du Smictom Centre Ouest. Jusqu'à présent, les habitants déposaient dans leur bac jaune les papiers, les emballages en carton et en métal, ainsi que les bouteilles et flacons en plastique. Depuis le 1er mars 2022, ils peuvent également y mettre **tous les autres emballages en plastique**.

Afin d'accompagner ce changement, le Smictom a envoyé une lettre d'information exceptionnelle à tous ses usagers, dans laquelle ils trouvent le **nouveau mémo-tri à découper et à conserver**.

La page dédiée du site internet a également été revue : <https://www.smictom-centreouest35.fr/bien-trier/>

L'office des sports de Saint-Méen/Montauban



L'Office des Sports de Saint Méen Montauban est une association loi 1901, qui a pour but de promouvoir le sport sur l'Ouest de l'Ille-et-Vilaine. Il organise différentes activités sur l'ensemble de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban.

■ Eveil Multisport

Pour les enfants de maternelle. Pas de créneau à Le Crouais mais à Muel, Quédillac et St M'Hervon le mercredi après-midi et Landujan le lundi soir. Contact : Elise OILLAUX - 07 69 39 15 33.

■ Multisport

Pour les enfants en primaire, deux créneaux sont proposés le lundi : de 16h30 à 17h30 pour les CP-CE1 et de 17h45 à 18h45 pour les CE2, CM1 et CM2. Nous proposons le pédibus (aller chercher les enfants à l'école). Contact : Marc CHEVROLAIS - 06 82 23 62 09.

■ Handisport

Activités de Boccia, Sarbacane et Tennis de Table pour les personnes atteintes de handicap moteur, physique. Contact : Violaine ROUAULT - 06 95 69 13 20.

■ Sport santé

A destination de personnes atteintes de pathologies chroniques, troubles musculo-squelettiques, troubles de l'équilibre, troubles articulaires. Activités de Gym, Marche, Marche Nordique,



Multi-Activités, Mon Poids ma Santé dans les communes de Montauban, Saint-Méen, Quédillac, Boisgervilly, Saint-Maugan, La Chapelle du Lou du Lac. Contact : Elise OILLAUX - 07 69 39 15 33.

Contact : Office des Sports Saint Méen Montauban - Stade A Robert - 2 Rue de Métairie Neuve - 35360 Montauban de Bretagne - Mail : info@officedessports-saintmeenmontauban.fr - Tél. : 02 56 18 91 95

L'office de tourisme

L'Office de Tourisme du Pays de St-Méen Montauban est ouvert toute l'année pour vous accueillir et vous faire découvrir les multiples richesses de son territoire. Au cœur de la Bretagne, en Pays de Brocéliande, le Pays de St-Méen Montauban jouit



depuis toujours d'une situation privilégiée, à l'intersection des deux grands axes régionaux Rennes-Brest et Saint-Malo-Vannes. En parcourant ce territoire de 18 communes, vous serez surpris de découvrir la richesse de son patrimoine, témoin d'une histoire ancrée en Brocéliande.

Vous pouvez retrouver toutes les activités proposées sur : <http://www.pays-stmeenmontauban-tourisme.com> ou directement sur place : 5 rue de Gaël 35290 Saint-Méen-le-Grand, 02.99.09.58.04, contact@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr.

Transport scolaire

Au 1^{er} septembre 2017, la Région Bretagne est devenue responsable de l'organisation des transports scolaires et interurbains, excepté pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. Pour en savoir plus, connectez-vous sur <http://transports.bretagne.bzh>

A NOTER

Depuis septembre 2016, le port d'une chasuble rétro réfléchissante sur les chemins piétons du domicile jusqu'à la montée dans le car le matin et de la descente du car au domicile le soir est obligatoire. En effet, chaque année en France, des accidents sont à déplorer en raison du manque de visibilité des élèves aux abords des rues et des routes.

Le non-respect de ces règles entraîne des sanctions conformément à l'article 21 du règlement des transports. Cette décision s'applique également dans le cadre des sorties scolaires afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Communauté de Communes St Méen/Montauban



Une communauté de Communes est un EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Son but est de fédérer des communes au

sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

Communauté de communes
Manoir de la Ville Cotterel
46, rue de Saint-Malo - BP 26042
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. : 02 99 06 54 92
www.stmeen-montauban.fr



■ Piscine Acorus située à St-Méen-le-Grand

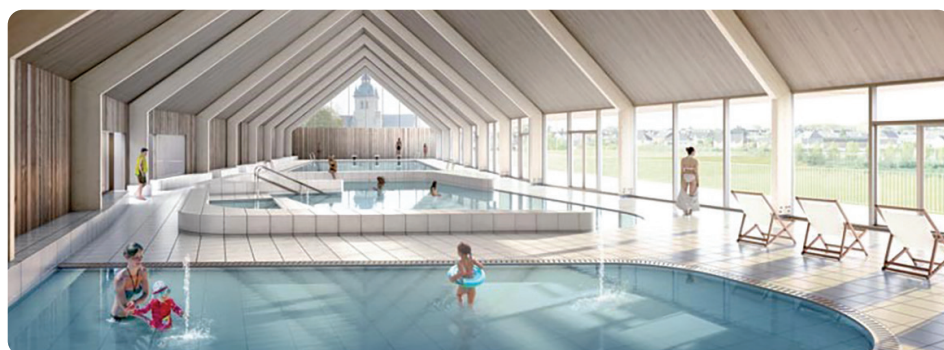
Débutés le 3 février 2021 à Saint-Méen-le-Grand, rue du Révérend Père Janvier à proximité de l'abbatiale, les travaux de réhabilitation-extension de la piscine communautaire Acorus se poursuivent en suivant le planning prévisionnel. En ce milieu d'année 2022, point d'étape sur ce grand projet de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Le projet

Le bassin d'origine sera transformé en bassin ludique et d'apprentissage. Une pataugeoire sera créée ainsi qu'un bassin sportif de 10 x 25 m avec 5 couloirs de nage. Les concepteurs ont souhaité utiliser les caractéristiques du lieu pour offrir aux nageurs une vue sur l'horizon et l'abbatiale.

Les principaux travaux déjà réalisés

Terrassement, reprises en sous-œuvre des fondations existantes, réalisation du gros-œuvre, de la charpente métallique et de la charpente treillis bois, pose des bacs acier sur l'extension



© Architectes cabinet RAUM

du bassin sportif, la pataugeoire et les douches collectives, pose des menuiseries extérieures de l'extension de la partie administration et halle loisirs, coulage des chapes, pose des plafonds acoustiques, préparation des aménagements extérieurs.

La réalisation de l'extension du bassin sportif et de la pataugeoire

Carrelage du bassin, étanchéité et carrelage des plages, peinture, pose des panneaux coulissants métalliques, coulage béton du solarium.

L'extension de la partie administration et la réhabilitation du bâtiment existant.

La mise en service et réglages techniques, contrôles et tests sont prévus en fin d'année 2022.

Nous avons hâte de bénéficier à nouveau de ce centre aquatique et de ses nouveaux équipements. Avant la réhabilitation de la piscine, des cours d'**Aquabiking - Aquagym - Aquaphobie - Bébé nageur - Cours collectifs - Leçons de natation - Nage sportive** étaient proposés au public.

Nous pouvons supposer que l'espace aqua ludique « Acorus » ouvrira ses portes courant 2023 mais nous n'avons pas l'information sur la date officielle. Nous ne pouvons communiquer les activités et/ou tarifs proposés.



© Architectes cabinet RAUM

Transport à la demande

Le TàD est un service de proximité proposé par la communauté de communes qui permet aux habitants du territoire qui ont des difficultés de déplacement d'être mobiles. Les personnes sont prises à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini). 17 communes bénéficient de ce service. Pour utiliser ce service, il faut devenir adhérent, et obtenir une carte de transport auprès de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban (l'adhésion est gratuite). Le TàD fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Une fois l'inscription réalisée, les trajets sont à réserver au minimum la veille pour le lendemain au 02 99 06 54 92. Les tickets de transport, sont en vente directement auprès du conducteur qui assure le voyage.

Le TàD services propose deux types de trajet :

- A l'intérieur de la communauté de

communes : 2.5€ l'aller et 5€ aller/retour

- Vers les services publics mairie, trésor public...

- Vers les services nécessaires à la vie quotidienne (hors commerces), médecins, opticiens, hôpital st Meen, ephad Médréac, maison de retraite Montauban...

- Vers les transports en commun, arrêt de car breizhgo, gare SNCF...

- Pour rendre visite à des proches.

• A l'extérieur de la communauté de commune : 5€ l'aller et 7.5€ aller/retour

-Vers les villes de Bécherel, Bédée, Iffendic, Romillé, Montfort sur Meu

Il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap (autorisation parentale pour les mineurs

Le TàD emploi propose deux types de trajet :



Il s'adresse aux personnes en insertion et en recherche d'emploi qui se souhaitent se rendre :

• Vers les centres d'information en matière d'emploi

- Montauban : PAE, Eureka, Weker

- St Meen : PAE, Weker

- Irodouer : PAE

- Les 17 mairies et CCAS

- Sur prescription : restos du cœur Montfort, Association Déclic Romillé

• Vers les transports en commun

- Arrêt de car breizhgo (Gaël, Montauban, Irodouer...)

- Gare SNCF (Brohinière, Montauban, Quédillac)

Le prix du ticket pour le TàD emploi est de 1 € Aller et 2€ Aller/retour

Le logement pour personnes âgées

■ Montauban de Bretagne

Continuez à vivre en autonomie dans un chez-soi adapté : **Maison Helena** : 24 appartements (T2 et T3) avec balcons et locaux communs de convivialité avec un accompagnement du CCAS.

Pour plus de renseignements : contactez la Mairie de Montauban de Bretagne.

■ Boisgervilly

Résidence intergénérationnelle du Bois Joly :

La résidence du Bois Joly est un ensemble de 13 appartements construits pour accueillir des aînés. Le but de cet endroit est de permettre les rencontres et de créer du lien social pour éviter l'isolement.

Pour faciliter les échanges et les contacts, la commune a créé une salle qu'elle met à la disposition des locataires. Tous les lundis et une fois tous les quinze jours, des animations sont proposées.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie de Boisgervilly au 02.99.06.42.05



Maison Helena.



Résidence intergénérationnelle du Bois Joly.

Aides pour l'amélioration de l'habitat Covoiturage

■ ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

Les particuliers souhaitant réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation dans leur logement peuvent bénéficier (sous conditions de ressources et autres critères) d'aides de l'ANAH.

La communauté de communes a missionné l'association SOLIHA 35 pour renseigner les personnes intéressées et les aider dans la mise en œuvre de leur projet. Mme LEPEIGNEUL, conseillère habitat, assure des permanences gratuites et sur Rendez-vous :

- Les 2^{èmes} mercredis du mois de 14h à 17h, au manoir la Ville Cotterel, 46, rue de Saint-Malo à Montauban-de-Bretagne.
- Les 3^{èmes} mercredis du mois de 14h à 17h, à la maison du développement, 22, rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.

Attention : Toute demande de subvention doit être faite avant le début des travaux.

■ Programme local de l'habitat (PLH) : des dispositifs à destination des particuliers

AIDES A L'ACCESSION

Depuis janvier 2017, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide à

l'accession pour l'acquisition de leur résidence principale :

- Une aide de 2 000€ à 8 000€ pour l'achat de biens anciens en centre-bourg dans un objectif de favoriser la revitalisation des bourgs ;
- Une aide de 1 500€ à 3 000€ pour l'achat de biens anciens en campagne ;
- Une aide de 3 000€ ou 4 500€ pour l'achat d'un terrain pour un projet de construction neuve.

Pour bénéficier de ces aides, des critères liés au bien (prix, superficie...) et au futur acquéreur (plafonds de ressources...) sont à respecter.

■ Mise aux normes système assainissement non collectif

Les particuliers aux revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide pour mettre aux normes un système d'assainissement non collectif qui serait obsolète. Il faut réaliser un minimum de travaux de 2500€ HT, l'aide sera de 20% du montant des travaux HT plafonné à 1 600€ par dossier.

La demande de subvention doit être faite avant le début des travaux.

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, au 02 99 06 54 92.



En complément de l'offre de transport proposée sur le territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, le covoiturage est une solution. La plateforme publique OuestGo, idéale pour les déplacements quotidiens domicile-travail, vous permet d'effectuer une recherche de trajet et vous met gratuitement en relation avec d'autres covoitureurs. L'application smartphone OuestGo est disponible sur GooglePlay et sur l'AppStore. Vous pourrez notamment y tester le covoiturage dynamique permettant une mise en relation instantanée des covoitureurs. Vous êtes passager en quête d'un trajet immédiat ? Lancez votre recherche sur l'application et vous pourrez trouver les conducteurs qui sont déjà sur la route ! C'est un principe d'auto-stop connecté et organisé.

+ D'INFOS notamment sur l'organisation du covoiturage dans le contexte sanitaire, sur le site Internet de Ouestgo : www.ouestgo.f

Les maisons des jeunes

Fonctionnement des maisons des jeunes :

Le service jeunesse de la communauté de communes Saint-Méen Montauban vous accueille toutes les semaines dans deux maisons des jeunes situées à Montauban-de-Bretagne et à Saint-Méen-le-Grand.

Les Maisons des jeunes sont des espaces où les jeunes, dès leur entrée en 6^{ème}, peuvent se retrouver et passer un moment ensemble et accompagné.

Ce sont des lieux privilégiés pour discuter, participer à des animations, exprimer des points de vue, s'investir dans des projets de tous types et être accompagné par des animateurs

dans diverses démarches (orientation, projets personnels, etc.).

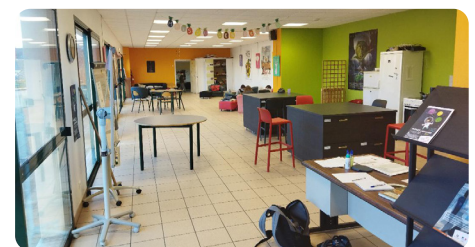
Il n'y a pas besoin de s'inscrire à l'avance et les personnes qui viennent peuvent rester le temps qu'elles veulent. Une adhésion d'1 € à l'année est demandée.

Infos pratiques :

Maison des jeunes - Montauban-de-Bretagne - 2 rue Baudoin à Montauban-de-Bretagne. Tél : 02 99 06 54 92.

Maison des jeunes - Saint-Méen-le-Grand - Complexe socioculturel, 9, bis rue du révérend père janvier. Tél : 06 76 84 14 81.

Hors vacances scolaires ouverture le



mercredi (12h30-18h) et le vendredi (16h30-19h)

Pendant les vacances scolaires ouverture les lundi (13h30-18h), mercredi (11h-18h) et vendredi (13h30-18h)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel au service jeunesse à l'adresse suivante : jeunesse@stmeen-montauban

Zoom sur ...

Une équipe de Beach Soccer



L'US Le Crouais a, pour la première fois, participé à une compétition de Beach Soccer. Après avoir remporté le championnat départemental grâce à 3 victoires sur 4 matches disputés, la délégation crouaisienne s'est octroyée la finale régionale et s'est qualifiée pour la phase nationale, disputée à Châteauroux. Pendant 4 jours, les crouaisiens ont côtoyé le gratin de la discipline et notamment plusieurs joueurs de la sélection nationale. S'ils ne sont pas parvenus à s'illustrer sur le plan sportif en

raison d'un niveau très élevé, les joueurs ont fait honneur aux valeurs du club en partageant leur bonne humeur et leur jovialité quotidienne. Ils ont d'ailleurs ramené dans leur valise le trophée du fair-play.

A l'occasion d'une réunion du conseil municipal, la municipalité les a félicités pour avoir représenté avec panache les valeurs de la commune de Le Crouais, leurs exploits ayant été relatés dans de nombreux articles de la presse nationale.



Zoom sur ...

Un crouaisien au Mont Ventoux

Lucas GLOTIN, jeune crouaisien de 20 ans, licencié au Mewen Triathlon Aventure et passionné de cyclisme, s'était donné le défi de réaliser les « Cinglés du Ventoux ». Il y est parvenu en 7 h et 42 min.

La performance de Lucas, qui a gravi celui que l'on surnomme le « Géant de Provence », n'est pas des moindres. Féru de cyclisme et du Tour de France depuis son enfance, le jeune homme s'était donné ce challenge à réaliser : « J'avais vu une vidéo où deux protagonistes réalisaient ce défi en 24 heures. Alors je m'étais dit que je le ferai un jour. Mais je ne pensais pas le faire si tôt ».

Il a profité d'une semaine de vacances entre amis à Avignon pour réaliser cette randonnée cycliste. Proposée par le club Les Cinglés du Ventoux, longue de 137 km et composée de 4 400 mètres de dénivelé, elle consiste à gravir ce sommet de 1910 mètres par ses trois routes principales, partant des communes de Bédoin, Malaucène et Sault.

137 KM ET 4 400 MÈTRES DE DÉNIVÉLÉ

Le défi n'est pas anodin car pour être homologué, les 3 ascensions doivent être réalisées dans la même journée. Le participant doit faire tamponner sa carte de route dans les différents points de contrôle des 3 communes ainsi qu'au sommet du Ventoux. Si l'ensemble des conditions est respecté, l'amateur intégrera le palmarès du club des cinglés et recevra une médaille.

Pour réussir ce challenge, Lucas s'est entraîné en terres bretonnes et notamment du côté de Paimpont, village réputé pour ses côtes. Il a également pu compter sur les conseils de son entraîneur en club.

Parti à 7 heures du matin, la randonnée ne s'est pas effectuée d'un simple tour de pédale. Le jeune breton a démarré par la route de Bédoin, réputée comme la plus difficile : « La montée est dure [...]. Mentalement tu te dis que tu n'y arriveras pas. Puis la forêt disparaît, le Mont Chauve apparaît, tu vois la station météo et là ça va beaucoup mieux ». Il a également dû faire face à une autre péripétie puisque ses amis, qui devaient

le rejoindre au sommet de la troisième montée, ont été freinés par un troupeau de moutons ! « Je les ai attendus 40-50 minutes, avec la sueur et le vent, c'était compliqué [...] et il a plu jusqu'à ce qu'ils arrivent ». Une fois réchauffé, le Bretilien a entamé sa dernière descente, conclue par une arrivée non sans émotion : « Quand tu vois tes amis fiers de toi, c'est encore plus émouvant. C'est une journée à faire dans sa vie quand tu es cycliste, le plaisir que tu y retrouves dans l'effort et la souffrance, c'est indescriptible ». Lucas ne compte pas en rester là puisqu'il a appris l'existence du triathlon Ventoux Man et compte s'y inscrire un jour : « N'est pas fou qui monte au Ventoux, mais est bien fou qui y retourne ».



OF - Théo Glotin

Zoom sur ...

Une Crouaisienne parmi les 3 Brétilliennes lors de la 7^e édition de l'Europ'Raid



Les 3 jeunes compagnones d'aventure et leur 205 « Louloute » ont pu découvrir de nombreux paysages, comme ici en Croatie, avec ce panorama de la côte Adriatique.

Initialement prévue du 30 juillet au 20 août 2021, l'édition s'est finalement déroulée cet été. Chloé Morel, Laura Hilliard et Amélie Pison, jeune crouaisienne, font le bilan de leur expérience.

Il aura fallu attendre un an de plus pour pouvoir participer à ce tour d'Europe solidaire. Ce dernier, qui avait été reporté en raison de la crise sanitaire, a finalement eu lieu du 30 juillet au 21 août 2022. Créé en 2014, ce raid, au-delà de la dimension culturelle et sportive, a pour but de venir en aide aux enfants de l'Europe de l'Est à travers la distribution de matériel scolaire.

3 jeunes femmes du canton, ont pris part à cette aventure humaine. Laura Hilliard, qui avait assisté à une présentation de l'évènement à sa FAC, a monté son équipage en faisant appel à ses amis d'enfance Chloé Morel et Adrien Juge. Ce dernier ne pouvant se libérer sur les dates du raid, Amélie Pison, originaire de Le Crouais, a rejoint l'équipage. Mécanicien de métier, Adrien a tout de même grandement aidé ses amis puisque c'est lui qui s'est occupé de remettre en état la 205 de l'équipage (surnommée « Louloute »), seul véhicule autorisé sur le raid.

Création d'association, démarchage auprès des entreprises locales, actions de vente, cagnotte en

ligne, regroupement des dons, etc. Pendant 2 ans, les aventuriers ont donné de leur temps pour financer leur projet et récolter les 70 kg de fournitures. « Mais le jeu en vaut la chandelle » tiennent-ils à préciser.

La 205 a finalement pris la route du départ depuis Belfort le 30 juillet dernier, a parcouru presque 10 000 kilomètres et traversé une vingtaine de pays, non sans péripéties mécaniques comme le note Amélie : « Un soir, l'équipe mécanique nous a annoncé qu'elle avait une fuite de gasoil, d'eau et d'huile. Nous pensions que ça allait être compliqué mais finalement elle n'a fait aucun caprice à ce niveau-là ». Les 3 comparses ont également dû faire face à la pauvreté de certaines régions : « En Albanie, en nous rendant au bivouac, nous sommes passées devant un feu qui s'étendait sur peut-être 1 km. Le plus choquant était de ne voir aucun secours ou pompiers ». Toujours dans ce même pays : « Certaines personnes font la manche pour subvenir à leurs besoins. Une petite fille d'environ 4 ans a essayé de forcer la voiture ».

Mais ces difficultés rencontrées ne sont rien en comparaison des émotions vécues. De la découverte d'une vingtaine de pays et de cultures en passant par des paysages à couper le souffle et de nombreuses rencontres, les 3 amies garderont un merveilleux souvenir de leur expérience : « On garde le souvenir d'avoir participé à un projet énorme, d'avoir vu et vécu des choses exceptionnelles, que peut-être on ne vivra plus.



Les jeunes femmes ont pu rencontrer et apporter leur aide à l'association albanaise Qendra Solciale Murialdo, qui œuvre pour la formation professionnelle, l'éducation et l'inclusion sociale des jeunes albanais.

OF - Théo Glotin

L'histoire des loups

■ Le château de Bel Air

Le château de Bel Air, situé sur la route de St Méen-le-Grand, a été construit au 16ème siècle, semble-t-il sur une ancienne construction appelée Manoir de la Louverie (la Louverie vient du mot loup). Depuis 500 ans, il a subi d'importants travaux de rénovation afin de lui donner une belle apparence

■ La croix des sept loups

L'année dernière, Gérard GORRE et Joseph VERGER ont découvert le socle en granit de la croix des sept loups près de la fontaine Saint Laurent. On y distingue les loups sculptés. La croix ferait partie des quatre existantes actuellement sur les sept à l'origine entre St Méen et Bécherel (sur les communes de Quédillac, Médréac, St Pern et aujourd'hui Le Crouais).

La légende de la croix des sept loups raconte qu'une couturière en rentrant de son travail se trouva entourée de sept loups affamés, sortis des fourrés. Elle sortit de sa trousse une paire de ciseaux qu'elle ouvrit. Les rayons de la lune s'y reflétant éblouirent les loups qui l'un après l'autre se retirèrent lui laissant la vie sauve.

de château. Le toit est surmonté d'une vigie (que d'autres nomment belvédère), munie d'ouvertures orientées aux quatre points cardinaux, ce qui permet de découvrir tout l'horizon. Il s'agit d'un concept original et inédit dans la région qui servait vraisemblablement d'observatoire pour guetter les loups afin de les tirer. Ces animaux sauvages pullulaient et jetaient la ter-

reur dans les campagnes.

Nous avons pu lire récemment dans la presse que les loups reviennent en Bretagne. Au mois de mai 2022, un loup a été observé pour la première fois depuis plus d'un siècle dans les monts d'Arrée, alors que le dernier loup avait été tué en 1903 à cet endroit.



Chateau du Bel Air



Socle Croix des 7 loups



Vigie chateau du Bel Air

Classes Le Crouais 2022



Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1^{er} septembre 2023 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

Rédaction - Diffusion : Mairie de Le Crouais
Directeur de la publication : M. Daniel CHICOINE, Maire
Responsable : M^{me} Marie-Paule CHERO et M Gérard GORRE, Adjointes en collaboration avec M^{me} Odile JAGU
Assistée de la Commission Information - Communication :
Mesdames Marie-Annick HERVE, Annie JOUANNE, Jocelyne LEBRETON, Marie LEVREL, Séverine LUCAS,
Manolita SANTIER-PERCHEREL, Sylvette SERVANT